



Le MOT du PRESIDENT

p. 1

PETITE PAGE D'HISTOIRE

**La recherche et ses
trouvailles**

Inventaire des objets

p. 2-3-4

PROGRAMME CULTUREL

p. 5

EXIT LES GRADINS

p. 6

COTISATIONS

Pour ceux qui n'ont pas encore
réglé la cotisation 2007 :

n'attendez pas d'oublier et
envoyez votre adhésion par

chèque à l'ordre de **ACBR**
à adresser à :

Pierre COING-BOYAT
167 chemin de la Garoudière
38560 JARRIE

15 € (couples - 2 cartes)

10 € (individuels - 1 carte)

EDITORIAL

L'été qui n'a pas été très clément laisse tout doucement sa place à l'automne. Le château continue à dresser fièrement sa silhouette sans se préoccuper des saisons qui passent.

Les bénévoles qui oeuvrent le troisième dimanche de chaque mois ont réalisé de très fonctionnelles et belles toilettes.

Notre ami Pierre BONNARD et son équipe technique ont installé des projecteurs tout neufs dans la salle de spectacle des caves. Ils ont aussi refait un branchement définitif des câbles électriques nécessaires au bon fonctionnement de la régie.

Une autre équipe de bénévoles a procédé au démontage des vieux gradins qui, pendant de nombreuses années, nous ont permis d'assister aux spectacles dans la cour.

Ils vont être remplacés à l'automne par de nouveaux gradins qui permettront d'autres spectacles.

Nous pourrons d'ailleurs, pour les journées du patrimoine, voir le spectacle de déambulation qui a été joué les 21 et 22 juillet, dans le parc du château de Vizille.

La fin de l'année va nous amener tout doucement vers 2008 qui sera la trentième année d'existence de notre association.

Ce sera l'occasion de faire un bilan sur tout ce qui a été fait pour le château.

Marc ROBERT

JOURNEES DU PATRIMOINE les 14 - 15 - 16 septembre 2007

Venez nombreux

LES CHANTIERS DE BÉNÉVOLES CONTINUENT

Ils se déroulent tous les troisièmes dimanches de chaque mois, en même temps que l'ouverture aux visites du château. Toutes les bonnes volontés pour participer aux différentes activités de l'association (visites du château, atelier costumes, recherches historiques,...) seront les bienvenues.

Les dates des prochains chantiers : 16 septembre - 21 octobre - 18 novembre - 16 décembre 2007

20 janvier - 17 février - 16 mars - 20 avril 2008.

Petite page d'histoire

La recherche et ses trouvailles (suite)



Thérèse Auberjon de Murinais
(collection particulière)

Thérèse Auberjon, petite-fille de Guillaume Armuet, héritière du château de Bon Repos s'est mariée en 1667, et nous retraçons l'histoire de ce couple qui habita longtemps le château.

Claude de Jouffrey

Claude de Jouffrey, né en 1636, seigneur du Sapey, est fils de Louis et de Justine du Faure. Louis, le père, conseiller au Parlement, était issu d'une famille de Saint-Chaffrey dans les Hautes-Alpes (un Guillaume vivait en 1242) alliée à la très vieille famille de Bardonnenche ou Bardonnèche, ville devenue Bardonecchia, dont ils étaient co-seigneurs, et alliée aussi aux familles de Chaillol, Emé de St Julien, Tholozan, de Baronnat, de Gombert etc.

Louis, décédé en 1646, avait des biens dans la communauté d'Oulx, au Piémont alors Dauphinois, que son fils Claude vend en 1657. Ces Jouffrey ont essaimé en Briançonnais, et des descendants doivent encore exister du côté de Vallouise. Justine du Faure, la veuve de Louis, se remarie avec Louis Marin de Moiriat, comte de Maillac, dont elle aura au moins un enfant, Joseph, frère utérin de Claude et Antoine. Elle teste en 1660.

Au mariage de Claude et Thérèse figurent un grand nombre de parents des deux côtés et on a vu dans le précédent article les parents de Thérèse. On trouve encore Guillaume de Beaulmont, seigneur de St Quantin (sic), et noble Rolland de Beaulmont St Quantin, capitaine de chevaux légers, cousins de Claude, Thomas de Cognoz seigneur de la maison forte de Clémons (Clesmes ?) aussi son cousin. Dans le contrat de mariage il est dit que « *le Seigneur de Bonrepos (Guillaume Armuet grand-père de Thérèse) donne à ladite épouse son fief de Bonrepos... et les dits époux seront tenus et obligés comme ils promettent d'entretenir ledit seigneur de Bonrepos en son train composé d'un homme et un cheval selon sa qualité et lui donner annuellement quand il le requerra, la somme de 400 livres pour y faire à sa volonté et vivant tous ensemble et en cas de séparation il se réserve son château de Bonrepos verger et jardin y joignant avec les meubles à lui nécessaires dans lequel il fera son logement...* »

Claude a un frère, Antoine, né en 1638, prieur de La Cluze et Pâquiers, dit Jouffrey de La Tour, cette tour étant à Briançon Sainte-Catherine. Son parrain est Antoine du Faure et sa marraine Marguerite de Chissé. Il a quatre sœurs, dont Laurence, qui était religieuse au couvent de Montfleury. Ils avaient une maison, rue Neuve de Bonne, à côté de celle du vibailli Antoine de Petichet et de M. de Périssol, pour laquelle ils demandent au duc de Lesdiguières une autorisation par requête du 17 mars 1666 pour l'agrandir.

Dans les enfants de Claude et Thérèse on trouve : **Guillaume** né en 1668, ayant pour parrain Guillaume Armuet son grand-père et marraine Claudine du Faure. En 1690 Guillaume de Bon Repos est cornette au régiment de cavalerie d'Arles, il est cité dans le testament d'Antoine. On le reverra plus loin.

On trouve encore un **Pierre** de Jouffrey, né en 1674, parrain Guillaume de Beaumont, qu'on a vu au mariage, marraine Antoinette de Pourroy. Il meurt en 1679, enterré dans la chapelle de l'église St Etienne de Jarrie. **Joseph** de Jouffrey né en 1680 est enterré en 1681 dans la chapelle de St Joseph de Grenoble. **Marie-Thérèse** née en 1683 meurt en 1686. En 1688 est baptisée **Thérèse** de Jouffrey et sans doute enterrée en 1689. Beaucoup d'enfants mourraient jeunes !

Le testament d'Antoine de Jouffrey de La Tour en 1693 nous renseigne un peu sur les enfants de son frère, car il les nomme héritiers : **Guillaume**, capitaine au régiment de Normandie, **Antoine**, qui est né en 1670, parrain Antoine de Jouffrey son oncle, marraine Marguerite Armuet sa grand-mère alors femme de Garagnol de Verdun. Il sera prieur de Marcelly, de Paquiers, chanoine d'Oulx ; **Jean-Baptiste**, né le 8 février 1672, avec pour parrain Jean-Baptiste de Briançon, seigneur de Varcès et de St Paul, et marraine Marie du Soleil fille d'Imbert de Grolier, son oncle et sa tante. Il est dit sieur de La

Condamine, lieutenant au régiment de Champagne ; **Louis**, né en 1675 avec pour parrain François de Pourroy, seigneur de Quinsonnas et président en la chambre des comptes, et marraine Françoise de Vidaud (sans doute belle-sœur du parrain) ; Louis dit seigneur de Vollonières, décède en 1694 ; **Claude** né en 1677, parrain Claude de Veynes seigneur de Chichilianne, marraine Louise de Briançon son épouse. Et enfin **Ennemond-Bernard**.

Par son testament, Antoine nomme son frère Claude son héritier universel. Par codicille de 1693, il ajoute sa sœur Justine, religieuse à Montfleury et son frère utérin Joseph Marie Marin de Moiriat comte de Maillac, fils de sa mère Justine du Faure, remariée au comte de Maillac. Il décède en 1694.

Un document très curieux, que nous avons relaté dans le numéro 30 de Clé de Voûte, est l'émancipation de ses fils par Claude de Jouffrey, à leur demande, en 1700, ce qui donne lieu à une cérémonie très officielle le 31 juillet. Cette émancipation était faite pour leur permettre de toucher l'héritage que leur grand-père Louis de Jouffrey avait laissé. Nous reparlerons des enfants de Claude et Thérèse un peu plus loin.

Dans un procès "en famille", Thérèse Auberjon reproche à Claude de Jouffrey d'avoir vendu la vaisselle d'argent aux armes de Bon Repos et d'Avançon, dont une écuelle de Leytellet, orfèvre renommé de Grenoble.

D'autres procès avaient été élevés par les deux époux contre Ennemond Bernard Auberjon de Murinais, frère de Thérèse, et il semble qu'ils n'étaient pas très corrects dans leurs agissements. Ennemond avait été obligé de quitter plusieurs fois son régiment pour venir défendre aux procès, en 1677 « *parti exprès du lieu de Sarlat en Périgord... ayant pour cet effet quitté sa compagnie et tout son équipage... il est à la vérité bien injuste que le Sieur de Jouffrey se soit prévalu de l'absence du Sieur suppliant et que durant le temps qu'il s'est occupé au service du Roy dans ses armées, il s'emploie (Claude de Jouffrey) dans la province à plaider et à faire des efforts pour dépouiller le Sieur suppliant de ses biens par des procès honteux...* » Ennemond se plaint aussi de sa mère qui en 1665 avait vendu le domaine de Buissonrond qui était à lui par le testament de son père. (Archives de Pin, Fonds de Murinais)

Claude de Jouffrey fait son testament le 13 février 1709 et décède le 19 octobre. Un inventaire avait été fait dans sa maison rue Neuve près des Pénitents et à Bon Repos, le 15 avril 1709, où il est cité la vaisselle aux armes de Bon Repos dont deux quintaux vendus, la détérioration de l'écurie du château, neuf tableaux des ancêtres, "forts vieux". (ADI 13 B 487).

Cet inventaire apporte des précisions (que nous avons relatées dans Clé de Voûte n° 13) : «*Et sur le champ nous nous sommes transportés avec les dits experts et notre greffier au second étage de la maison dépendante de ladite hoirie, située en rue Neuve près des Pénitents, où étant et dans une chambre prenant jour sur ladite rue, a été procédé comme ci-après, en présence de ladite Dame et de m^e Magnan son procureur... a été trouvé...*»(ce sont les effets appartenant à Claude de Jouffrey, ses papiers et autres). La visite continue avec la présence d'un maître maçon expert et décrit la maison de trois étages.



Cachet de cire de Claude de Jouffrey qui comporte les armoiries de Jouffrey et celles de Bon Repos. Les autres cachets sont le sceau du notaire Toscan.

C'est ensuite à Bon Repos qu'est continué l'inventaire, ne donnant pas beaucoup de détails sur la demeure, car elle n'est pas des biens de Claude de Jouffrey, puisque Guillaume Armuet en a fait don à Marguerite : « *Du lundi vingt deuxième avril mil sept cents neuf sur les neuf heures du matin au lieu de Jarrie dans le château appelé de Bonrepos où ledit sieur de Joffrey est décédé...* » A la suite de l'inventaire Thérèse Auberjon montre ses nombreux titres de propriété : « *Ladite Dame Auberjon a aussi exhibé et représenté auxdits sieurs experts cinquante six terriers ou livres de reconnaissances et livres couverts de Basane et parchemin, des rentes, pensions, droits et devoirs seigneuriaux ayants appartenus à la famille de Bonrepos et qui appartiennent à présent à ladite Dame en vertu de la donation à elle faite par ledit sieur de Bonrepos son aïeul dans son contrat de mariage, de même que le présent château et généralement tous les fonds et bâtiments situés dans ladite communauté de Jarrie arrentés audit Carny (qui a en ferme les terres de Bon Repos)...* »

Lesquels ne doivent pas être par conséquent insérés dans le présent pour n'être pas dépendants de l'hoirie dudit sieur de Jouffrey, non plus que les capitaux de bestiaux, semences, outils de labourage, vaisselle de cave et meubles meublants ci-devant inventoriés pour avoir été de même laissés à ladite Dame par ledit Sieur de Bonrepos... ledit sieur de Jouffrey en ayant même fait diverses aliénations pendant leur mariage, aussi bien que de quelques fonds vendus ou échangés, capitaux de bestiaux et meubles et entre autres de la vaisselle d'argent consistant en un bassin et une aiguière, quatre petits flambeaux gravés, une grosse salière à trois branches, six cuillers, six couteaux, six fourchettes et une écuelle, le tout d'argent et aux armes de ladite famille de Bonrepos, ayant aussi ledit sieur de Jouffrey causé des grandes détériorations aux susdits biens, soit par la ruine et l'éboulement des bâtiments joints audit château ou de ceux du domaine de Volonnieres et dans les fonds, ayant entre autres laissé tomber une écurie près du château faute d'entretien et réparations, ayant aussi vendu la plus grande partie de la batterie de cuisine et deux quintaux de vaisselle d'étain fin ou commun aussi marqué à la marque de Bonrepos... »

C'est au tour des enfants de Claude et Thérèse de décéder, jeunes. Jean-Baptiste de Jouffrey, sieur de La Condamine, ancien capitaine d'infanterie, teste en 1706 et décède en fin d'année 1710. Il était marié à Emérentiane de Chalandières. Claude, fils de Claude, est marié en 1717 à Marguerite de Girin, fille d'Antoine, trésorier général et Justine Morard de la Bayette. Il est dit sieur de Jullières (mas de Jarrie) et teste le premier mai 1719, instituant pour héritier son cousin Pierre Auberjon de Murinais et de La Balme, capitaine de cavalerie au régiment de Luynes, puis Lieutenant-colonel commandant le régiment de Sault, qui héritera de Bon Repos au décès de Thérèse de Murinais. Il cite aussi Antoine de Jouffrey, prieur de Paquiers, chanoine d'Oulx qui résidera à Bon Repos encore quelques années, noble Guillaume de Jouffrey, ses frères, enfants de Claude et Thérèse. Le 22 novembre 1719, Guillaume ne paraît pas à l'ouverture du testament de son frère Claude qui est dit de Bon Repos.

Antoine de Jouffrey (le prieur) est à Bon Repos encore en 1744, et sans doute aussi Guillaume, dit Mr. de Bon Repos (Claude étant décédé, peut-être Guillaume hérite-t-il du titre).

Thérèse décède en 1725, donnant Bon Repos à son neveu Pierre Joseph de Murinais, fils d'Ennemond-Bernard, marié en 1719 à Geneviève de Savary de Brèves. Pierre Joseph hérite aussi de biens à Eclose et se retire de l'armée en 1745. (G.Vellein : Le château de Bonrepos à Jarrie). (à suivre)

Pierre Coing-Boyat

Inventaire des objets et du patrimoine lapidaire du château

La Conservation du Patrimoine de l'Isère par le Musée Dauphinois a confié à des étudiantes en archéologie l'inventaire de tout ce qui a été trouvé au château, lors de nettoyages et d'évacuation de déblais.

Bien des objets, morceaux de poteries et de verreries, objets métalliques, sont apparus et ont été stockés au château, sans qu'on sache bien tout ce qui avait été trouvé. Il en est de même de pierres taillées extraites des décombres, et qu'on a promené d'un côté et de l'autre, sans en connaître la provenance.

Céline Viriot et Mathilde Despois, sous la direction d'Annick Clavier, archéologue attitrée du château, ont ainsi dressé un inventaire le plus complet possible des objets et collection lapidaire, des plus minimes aux plus imposants. Ce sont trois cahiers qui ont été remplis, chaque objet ayant été marqué d'un numéro d'inventaire, reporté dans le cahier avec sa description et sa consistance, la provenance possible, et une photo numérique pour chaque élément.



Un verre délicat



Quelques dés parmi la collection

Si rien de remarquable ne ressort de cette collection, ce sont tout de même des moments de vie au château qui revivent à travers ces témoignages.

Le travail d'archéologie se poursuit avec Cécile Randon qui, dans le cadre de ses études, mène un relevé des transformations successives et s'initie aux techniques nécessaires aux architectes archéologues par un « relevé pierre à pierre » d'une partie de la façade du château où apparaissent des modifications.

P.C.B.

Bulletin édité par

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU CHATEAU MEDIEVAL DE BON REPOS

167 chemin de la Garoudière - 38560 JARRIE

Association loi 1901

Diffusion strictement réservée aux adhérents de l'association.

La saison artistique et culturelle 2007

Il est encore trop tôt pour « boucler » complètement le bilan de la saison culturelle 2007, puisque nous allons la prolonger un peu en ce mois de septembre (voir ci-dessous). Cette saison, sans être aussi dense que celle de 2006, avec ses 5 manifestations (dont la création du spectacle de théâtre et musique « Je de hasard ») et ses 862 spectateurs, ou aussi complète que celle de 2005, avec son « record » de 11 spectacles et concerts, et ses 2020 spectateurs, aura néanmoins connu de beaux moments : le concert de jazz avec Tony Petrucciani, les contes du Dauphiné avec Serge Papagalli, « Le Dragon » de l'excellente troupe des Tréteaux de la Cumane (de St Marcellin) et cette belle surprise du spectacle des jeunes Les Koid'Neuf : « Eclats de théâtre », joué dans les caves, fin juin. Mais pour l'instant, concentrons-nous sur la « rentrée » de septembre...

Les journées du Patrimoine au château de Bon Repos

Le fonctionnement des Journées du patrimoine, qui existent depuis 1984, est double. Le Ministère de la culture choisit d'abord un thème national de ces journées : en 2007, il s'agit « **des métiers du patrimoine : des hommes et des femmes au service des biens culturels** ».

Puis, la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles Rhône-Alpes) choisit, de son côté, un thème régional. En 2007, « **Patrimoines et santé** », avec le mot « patrimoines » au pluriel... Cela est déjà un peu compliqué d'avoir deux thèmes... Cette année, à Bon Repos, nous avons encore « compliqué » la situation en ne respectant pas la double consigne, nationale et régionale. Nous avons bâti un programme « au hasard des circonstances », programme que nous qualifierons d'éclectique... du varié, où l'on ne cherchera pas de lien logique, entre les ours, les jeux et la Révolution française... mais qui montrera que notre patrimoine est toujours vivant, et bien animé, avec ses forces locales.

F.G.

Conférence :

dans les caves du château

Vendredi 14 septembre à 20h30, « **Conférence avec projections sur les ours** », par Michel Catusse, spécialiste de la sauvegarde des ours et de leur ré-implantation.

Entrée libre et gratuite.

Organisée par l'association du château.

Patrimoine :

Samedi 15 septembre de 14h à 19h,

Dimanche 16 septembre de 9h à 12h et de 14h à 19h,

visites libres ou guidées au château de Bon Repos.

Participation à Patri'mômes. Entrée libre et gratuite.

Jeux :

La Ludothèque de Jarrie fête ses 20 ans au château,

à l'occasion des Journées du patrimoine :

Samedi 15 septembre de 16h à 18h30 « **Jouez dans un lieu historique** »,

à 18h30 **le grand jeu surprise,**

à 21h **feu d'artifice.**

Spectacle :

Dimanche 16 septembre, après-midi, **Les Comédiens de Bon Repos présentent un spectacle théâtral déambulatoire dans le château :**

« Un certain 21 juillet 1788 », à partir de « lettres de la Révolution »

conçues par Catherine Larnaudie, écrivain public.

Mise en scène : Roland Monon, directeur de l'Office de tourisme du Sud-Grenoblois.

Entrée libre et gratuite.

Le spectacle sera présenté plusieurs fois, l'après-midi, à 14h, 15h, 16h, 17h, 18h...

Exit les vieux gradins !

Quelle histoire, ces vieux gradins du château de Bon Repos, en arc de cercle, comme dans les théâtres grecs et romains, la forme primitive et pure du théâtre : l'amphithéâtre ! Ils ont fait un parcours dont la « traçabilité » nous échappait un peu... Il a fallu un effort de mémoire, avec les uns et les autres, pour retrouver le fil... et encore... avec de petits détails qui manquent...

Ces gradins ont d'abord été construits et installés, spécialement, au milieu de la grande salle de la Maison de la culture de Grenoble, pour une pièce de théâtre, « Qui a peur de Virginia Woolf ? » de l'auteur américain Edward Albee, jouée dans les années soixante-dix par le CDNA (Centre dramatique national des Alpes).

Ensuite, ils ont été démontés et revendus en 1979, pour la modique somme de 1500 Francs, à la MJC (Maison des jeunes et de la culture) de Jarrie, qui les installa trois fois au Clos Jouvin : pour du cinéma en plein air, en 1981 (cinéma qui devait finalement se replier au boulodrome, en raison du mauvais temps), pour un concert de Jazz, en 1984, et pour une « fête d'automne » avec pyrotechnie (*dont nous n'avons pas retrouvé la date*).

Stockés dans le sous-sol de la Maison de maître du Clos Jouvin, ils durent être transférés au Château de Bon Repos, à la création du Musée de la chimie (en 1986) et furent utilisés une première fois, en 1988, pour le grand spectacle de théâtre « 1788 à Bon Repos », où ils servirent de support à l'immense chorale révolutionnaire de 200 personnes !

Installés définitivement dans la cour du château, en 1994, pour le spectacle « Double masque »

des Tréteaux de la Cumane (qui sont revenus au château, 13 ans après, pour nous jouer « Le Dragon »), ils ont servi depuis lors aux différentes manifestations qui se sont déroulées dans ce lieu, avec, en 1995, l'épisode du tournage du film « Les loups de Mallemort » par l'équipe de Joël Bonnard, qui devait les démonter et les



remonter en quelques semaines, pour les besoins du tournage.

Bien sûr, à plusieurs reprises, il fallut consolider ces gradins, le temps et l'usure faisant leur œuvre... Mais qu'on se rassure : le public n'a jamais été en danger ! Et puis l'an dernier, la décision a été prise, dans le cadre du « Plan de gestion » de Bon Repos existant entre la mairie et l'association du château, de les remplacer par de nouveaux, qui devraient être installés d'ici le printemps prochain... Première étape, le démontage. Au départ, ce sont des scouts se rassemblant au château pour fêter le « centenaire du scoutisme » qui devaient le faire, et puis cela n'a pas marché. Alors, c'est une équipe des bénévoles du château qui s'y est mise, par un beau jour de ce mois d'août 2007. Exit les gradins, en quelques heures, à la fin de leur longue histoire de 30 ans !

F.G.